

Epreuve - Matière : 101 0468 Session : Nov 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Le nucléaire, une énergie « verte » ?

La question d'assurer la pérennité de nos approvisionnements en matière énergétique est un enjeu d'autant plus crucial qu'il se heurte à la nécessité de faire face à des besoins sans cesse croissants, tout en préservant au mieux possible la durabilité de nos sociétés.

L'ensemble documentaire ~~basé~~^{mis} à notre disposition envisage largement la question sous l'aspect des préoccupations européennes, mais celle-ci a une portée planétaire.

En effet, la volonté de faire entrer l'énergie nucléaire dans la liste des "énergies vertes", en lui conférant même un label au niveau de l'UE, s'inscrit largement dans un enjeu global qui ouvre à un débat animé sur un sujet par ailleurs sensible.

Face à l'urgence climatique et à l'acuité de la question environnementale, et tout en cherchant malgré tout à faire face à nos besoins énergétiques, le retour à un programme nucléaire soutenu est une question qui est à nouveau à l'ordre du jour. Le 6 juillet 2022, le Parlement Européen a fait classer le gaz et le nucléaire dans la liste des "énergies vertes". Certes la courte majorité des eurodéputés qui se sont déclarés favorables montrent que la question reste ouverte et qu'il y a débat sur le sujet.

Dans le même ordre d'idées, la commission européenne avait décidé, le 2 février 2022 de créer un "label vert", auquel le nucléaire pourrait prétendre. Actuellement, selon le lexique d'EDF-ENR, seules l'énergie

géothermique, éolienne et solaire peuvent être qualifiée d'énergies vertes, aux côtés des sources d'énergie de "l'avant âge industriel": traction animale, propulsion humaine.

Il est à remarquer qu'EDF-ENR fait la distinction entre énergie propre et énergie renouvelable. En effet, une source d'énergie qui se renouvelle naturellement mais génère des déchets sera renouvelable sans être propre. Dans ce cadre là, l'idée d'Énergie Verte s'inscrit dans une situation, la plus optimale possible, dans la combinaison entre renouvellement de la production d'énergie et gestion des déchets. L'énergie 100% verte n'existe pas.

En 1997, les accords de Kyoto, faisant suite à une démarche engagée depuis les années 1980, (Rapport Brundlandt 1987, Sommet de Rio 1992), ont posé la base (au niveau de 159 États) de la mise en œuvre d'une politique visant à contenir les impacts environnementaux liés à l'activité humaine.

À Kyoto, le protocole engagé, visait tout d'abord à réduire les gaz à effet de serre à l'horizon 2012. Régulièrement, des conférences des nations unies se réunissent pour faire le point sur la question essentielle du réchauffement climatique. Récemment, la COP 26, a abouti au Pacte de Glasgow qui fixe comme objectif la réduction de nos émissions de CO₂ d'ici à 2030.

Dans ce contexte, l'énergie nucléaire, largement délaissée dans les années 1990/2000 redevient une option intéressante pour la production électrique. En effet, face à la croissance des besoins, les énergies renouvelables qui jusqu'ici étaient labellisées par Bruxelles ne peuvent et ne pourront à elles seules faire face aux enjeux.

Le nucléaire fournit déjà (selon EDF-ENR) 16% de l'électricité produite dans le Monde. Dans l'UE, ce chiffre est probablement supérieur ne serait que par le parc nucléaire français (77% de l'électricité produite en France).

Dans ce cadre, des crédits au développement du nucléaire vont être engagés. Le Green Deal de l'UE (pas exclusivement orienté vers le nucléaire) propose un pacte doté de 600 milliards d'euros afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, et atteindre la neutralité carbone en 2050.

Le nucléaire correspond, à ce titre là, aux objectifs à atteindre. En effet 21....

il émet 70 fois moins de CO₂ que le gaz, et même deux fois moins que l'hydraulique, et autant que l'éolien, énergies vertes s'il en est. Le nucléaire n'émet pas de gaz à effet de serre. Les investissements devraient permettre de remplacer les centrales les plus anciennes (les plus polluantes), et d'étendre la durée de vie de ces dernières à 50-60 ans, alors que pour l'heure on est plutôt à 40 ans. (Fessenheim en France, fermée il y a peu, après 40 années)

D'ailleurs, tant au niveau européen qu'international, l'heure est à la relance des programmes nucléaires civils. Aux Etats-Unis, Joe Biden a adopté un plan de plus de 8 milliards de dollars, la Chine envisage la construction de 150 nouveaux réacteurs, tandis qu'en France 6 EPR 2 (centrales nouvelles génération) sont programmés.

Le label vert devrait avoir un effet incitatif sur les programmes européens d'aménagement nucléaire, en stimulant les entreprises afin qu'elles puissent lever des fonds.

Le contexte récent de guerre en Ukraine laisse planer le risque de crise des approvisionnements en particulier au niveau du gaz russe. Cela contribue à infléchir la position de l'Allemagne, pays résolument hostile au nucléaire. Cela contribue également à stimuler la mise en oeuvre de programmes nucléaires ambitieux dans des pays tels que la Pologne ou la Hongrie.

C'est vrai, on le constate, la question d'un retour au nucléaire suscite des débats et un questionnement sur une question qui demeure sensible.

Au sein de l'UE le désaccord est net entre une France qui a les bases d'un programme nucléaire majeur (19 sites, 58 réacteurs en activité) même si une partie très importante du parc actuel atteint peu à peu les limites de sa durée de vie, et l'Allemagne (avec l'Autriche et le Luxembourg) où l'opinion publique est assez fortement hostile au nucléaire.

La France est effectivement en position de force dans le domaine du nucléaire. Non seulement elle est un des 13 pays de l'UE à disposer d'une offre de production d'électricité nucléaire, mais elle dispose également d'une importante firme transnationale, ORANO (ex. AREVA) qui maîtrise l'ensemble de la filière, des mines d'uranium (au Niger) à la construction de centrales et à la gestion des déchets (site de La Hague en Normandie)

Vu de France, ce retour au nucléaire est plutôt jugé de façon.

positive, positionnant le pays en situation stratégique.

En Allemagne, il n'en va pas de même, Olaf Scholz a insisté pour que le mot "transition" figure dans le texte à produire par la Commission Européenne. Pour rappel, la coalition gouvernementale allemande s'appuie sur un soutien des écologistes.

Au delà de ces divergences de vues entre états, ce sont les arguments mis face à face qui s'opposent.

Les défenseurs du nucléaire face à d'autres énergies renouvelables arguent du fait qu'il représente un moyen stable et pilotable de produire de l'électricité. Stable, en effet la production ne dépend pas des aléas naturels (comme pour l'hydraulique, le solaire, l'éolien), et pilotable, on a une certaine capacité à augmenter ou abaisser les capacités de production.

Les capacités répondent également à des besoins nationaux, voire plus, alors que pour certaines énergies on reste au niveau du local (Géothermie par un quartier, une commune)

En face, le camp adverse, défavorable, ou plus mesuré face au recours programmé au nucléaire met en avant plusieurs arguments.

Tout d'abord, il y a ces questions qui font peur : les catastrophes nucléaires lointaines ou plus récentes (Three Miles Island, Tchernobyl, Fukushima), l'idée qu'un pays puisse disposer d'un potentiel de fabrication d'armements atomiques. Le texte de John Ritcher ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'AIEA (à Vienne) cherche à rassurer ~~sur~~ sur cette question. (~~aucune~~ puissance les puissances qui se sont dotées de l'arme nucléaire l'ont fait avant d'avoir un programme civil).

La question des déchets est beaucoup plus marquée. Sa gestion est complexe, la radioactivité maintient une dangerosité dans le temps, il faut stocker avec des moyens importants. Il y a saturation des sites (La Hague près de Cherbourg peut recevoir 90% des déchets français, actuels...)

A cela se pose une question éthique : les générations passées auraient profité d'une électricité nucléaire à bon marché et abondante et laisseraient aux suivantes la gestion des tracas que cette production aurait engagé. (déchets, radio-activité, coût de démantèlement des centrales hors d'usage)

Epreuve - Matière : 101 0468 Session : Mars 2023

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Par ailleurs, l'idée que le nucléaire accède, par un label vert au statut d'énergie verte est sujet à discussion.

Cela suppose en effet qu'il soit inépuisable (les mines d'uranium ne le sont pas) et réutilisable. (pour l'instant, le démantèlement des centrales ne laisse place qu'à des déchets).

Ainsi, le nucléaire peut revenir, de façon transitoire ou plus durable, sur le devant de la scène comme moyen pour faire face à des difficultés énergétiques. Il faut cependant rappeler que l'électricité ne correspond qu'à une ~~faible~~ part de l'enjeu énergétique. Une politique des transports plus orientée vers les mobilités douces, ou de nouveaux types de moteurs, la mise en œuvre de bonnes pratiques dans l'industrie, les services... sont également des pistes à explorer.

Concours section : CONSERVATEUR CONCOURS EXT.SPECIAL CONSERVATEU

Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE

N° Anonymat : **V231NAT1120059** Nombre de pages : 8

